

Comité Technique Ministériel
6 octobre 2014

finances
Solidaires

Budget 2015 : - 2546 emplois Une situation, explosive !!

Notre déclaration liminaire



Mesdames, messieurs, messieurs les Ministres,

Nous pourrions aborder ce CTM avec une certaine lassitude, tant les années passent et se ressemblent. Suppressions d'emplois et coupes budgétaires sont donc une fois de plus à l'ordre du jour et ce, en dépit des besoins et des réalités tant de la population que des services. Une fois de plus, le budget du Ministère sacrifie et affaiblit les services, resserre l'étau sur les agents et leurs conditions de travail, ignore leur quotidien, leur travail et leurs revendications.

Une fois de plus, vous nous direz que les choix affichés durant la campagne présidentielle avaient annoncé la couleur, à savoir que certains ministères étaient prioritaires, mais pas le notre. Notre réponse porte sur plusieurs points. Tout d'abord, le choix était déjà contestable au regard des enjeux. Mais surtout, il n'était pas prévu durant la campagne présidentielle de s'engager aussi vite, aussi loin ni aussi fort dans la « politique de l'offre ». On avait même parlé de réforme fiscale d'ampleur, puis plus tard cela s'est traduit par une volonté de remise à plat. D'ailleurs en ce moment ce sont plutôt les agents qui sont à plat... Rien après ou plutôt si, un revirement avec la hausse de la TVA et le CICE. Au surplus, durant la campagne présidentielle, le candidat, élu depuis, n'avait sans doute pas réalisé que dans nos services l'accueil explose à ce point, que la fraude fiscale avait atteint un niveau inquiétant (y compris au sein du gouvernement...) ; bref, que le service public économique jouait un rôle aussi important.

D'une année sur l'autre, nos revendications demeurent. D'ailleurs dans votre propre intervention en début de séance, vous avez reconnu à demi-mots que la situation n'était pas si rose que cela... Nous ne cessons de tirer la sonnette d'alarme sur l'état des agents et des services. A cet égard, l'élaboration des budgets étant désormais triennale, nous vous demandons instamment de clarifier celle des moyens alloués aux ministères économique et financier à l'horizon 2016- 2017. Il vous appartient en effet de ne pas masquer vos intentions réelles de saignée définitive de nos missions, services et moyens. Quels sont vos objectifs ? Est-ce que les suppressions d'emplois vont s'arrêter un jour à Bercy ? Nous pouvons le craindre, fondamentalement rien ne change ou plutôt si : **la dégradation se poursuit.**

Regardez les rapports des médecins de prévention au CHS CT ministériel. Dressez un état des lieux de la tension à l'accueil des centres des finances publiques où de plus en plus d'agents ne remplissent même plus les fiches de signalement tant ils s'habituent à cette tension et pensent que ces fiches ne servent à rien. Voyez la frustration pour ne pas dire la perte de sens des agents devant l'accumulation d'urgences et un management décalé car de moins en moins technicien au grand dam, souvent, des cadres eux-mêmes.

6 octobre 2014

Voyez avec quel mépris et méconnaissance à la fois les agents et les services de Bercy sont traités dans le débat public. On a même entendu qu'il fallait supprimer des emplois à Bercy et réformer ses services. Et ce sans démenti de la part du gouvernement... Les agents sont-ils vraiment soutenus et entendus ? Dans les services, nous sommes passés du doute à une certitude : la réponse à cette question est NON...

A la lassitude, nous préférons la détermination et la pugnacité. Nous affirmerons sans relâche qu'il y a urgence, et le mot est faible, à changer de discours sur Bercy -et sans attendre que des drames interviennent-, ses agents et ses missions, à changer d'orientation sur les mesures qui les concernent afin de renforcer notre services publics économique, financier, fiscal, douanier, industriel, statistique...

Oui Messieurs les Ministres, des erreurs d'analyse et stratégiques majeures ont été commises, vous avez la responsabilité de les corriger au plus vite pour éviter non seulement une réelle perte d'efficacité, malheureusement déjà à l'œuvre, mais aussi un accident industriel comme malheureusement nous avons eu à le déplorer avec le « chevalgate » ou « l'affaire Cahuzac ».

Oui Messieurs les Ministres, c'est peu de dire que les gouvernements successifs sont allés trop loin, dans une étrange continuité, en matière de suppressions d'emplois et dans la baisse des moyens budgétaires. Au fond cela se traduit par une absence de reconnaissance des agents, des réorganisations successives qui consistent surtout à désorganiser les services.

Oui Messieurs les Ministres, il faut avancer sur certains chantiers que nous évoquons année après année :

- **ZUS** : Solidaires Finances vous interpelle de nouveau sur un contentieux de votre compétence. Il s'agit de la levée de la prescription pour la période dite historique (antérieure au 1/09/2011) pour les agents ayant bénéficié du reclassement ZUS. Nous attendons, désormais une réponse positive sur ce point. Car, les agents concernés ne doivent pas subir le retard pris par l'administration pour appliquer le décret ZUS. De plus, Solidaires Finances dénonce le périmètre très restrictif établi par l'administration pour bénéficier du décret ZUS. Pour nous, tous les agents en contact avec «les populations ZUS» doivent être inclus dans le périmètre des bénéficiaires.

- **B en A** : Solidaires demeure plus que jamais actif sur ce dossier. Il faut un nouveau texte au plus vite pour en finir avec cette injustice qui n'a que trop duré.

- **Emplois précaires** : Leur résorption demeure un enjeu majeur. Il y a nécessité d'obtenir un bilan et des perspectives pour améliorer la situation.

- **Action sociale** : certaines difficultés locales nous inquiètent sur l'évolution des moyens budgétaires et humains de l'action sociale. Celle-ci a une légitimité à Bercy, elle répond à un vrai besoin, à une certaine conception des relations sociales.

- **Remboursement de frais** : vous affichez une volonté de lutter contre la fraude. Faites donc en sorte que les agents qui se déplacent soient remboursés des frais qu'ils engagent afin d'éviter d'avoir à payer pour tra-

vailer.

- **Indemnitaire** : alors que le gel du point d'indice est confirmé jusqu'à 2017 et que la technicité augmente, un geste doit être fait sur l'indemnitaire. Cela pourrait commencer dans l'immédiat par l'intégration de 150 euros net (issus de la prime de performance collective) dans l'indemnité mensuelle de technicité (IMT).

- **Plan de qualifications** : Un plan de qualifications ambitieux avec une augmentation des volumes de promotions internes est nécessaire.

DGFIP

Impossible dans la période de ne pas évoquer la multiplication inquiétante des incidents qui s'ajoutent à l'accroissement de la tension à l'accueil. Nous avons demandé une audience au Premier Ministre car en tant que chef du gouvernement il peut :

- faire en sorte que la justice identifie et sanctionne les responsables,
- demander au Ministre de l'intérieur de renforcer la protection des zones à risques et de clarifier la définition de celles-ci,
- arbitrer en faveur d'un renforcement des moyens de Bercy, ne serait-ce que pour renforcer l'accueil,
- tenir un autre discours sur le service public, les fonctionnaires et les finances publiques, au moins pour montrer qu'ils ne sont pas responsables de la crise ni des choix fiscaux mis en œuvre
- assurer un soutien sans faille aux agents.

Il est un fait que dans le climat ambiant on peut débattre théoriquement des liens existants entre le « ras le bol fiscal » et les incidents dans les centres des finances publiques.... Dans l'opinion, c'est tranche, le lien est fait !

En matière d'emplois, on nous répétait à l'envi durant les années 2000 que l'informatisation était la solution miracle, que grâce à elle l'accueil allait diminuer. Allez le dire maintenant aux agents des finances publiques qui reçoivent plus de 34 millions de sollicitations par an. Le renforcement en emplois vous paraît être une revendication utopique ? Elle est juste légitime et urgente au regard de l'évolution du travail (charge de travail, complexité...). Surtout si l'on y ajoute le scandale des postes vacants (plus de 2600 programmés fin 2015 à la DGFIP) qui constitue une véritable double peine. Si seulement on commençait par l'évident, à savoir de faire en sorte qu'il n'y en ait aucun... pour 2014, l'appel au recrutement sur la liste complémentaire du C est un aveu qu'il existe un gros problème, ce que nous n'avions cessé de dénoncer.

Parlons aussi des moyens budgétaires. Savez vous qu'au moment où nous parlons, un nombre croissant (au moins un tiers) des directions locales des finances publiques sont en état de cessation de paiement ? Le paiement des dépenses (loyers, remboursements de frais, aménagement...) est décalé à l'année prochaine. Après le « chevalgate », voici la cavalerie budgétaire à Bercy... C'est dire à quel point nous en sommes rendus.

En termes de conditions de travail et de moral des agents, on pourrait synthétiser la situation en plusieurs mots : frustration, urgences, mécontentement, tension, sentiment d'injustice, mal être mais attachement au service public. Au fond, c'est grâce à lui que la DGFiP produit toujours des résultats, malgré les forces contraires auxquelles elle fait face.

Nous attendons maintenant des actes concrets pour juger de la volonté gouvernementale de faire en sorte que la DGFiP ait les moyens de fonctionner correctement et dans de bonnes conditions.

DGCCRF

Concernant la DGCCRF, nous avons eu l'occasion de vous dresser un tableau assez détaillé de la situation lors de la rencontre que vous avez accordée aux organisations syndicales le 25 septembre aujourd'hui vous nous annoncez la tenue de deux réunions prochaines c'est bien, mais quant à nous, nous attendons des actes.

Nous souhaitons aujourd'hui d'abord reprendre les propos que vous avez tenus lors de la réunion des cadres de la DGCCRF de la semaine dernière. Il nous semble en effet que quelques éléments doivent être précisés. En effet, vous avez indiqué que le « rôle des agents du Ministère est d'accompagner les entreprises, afin de recréer un climat de confiance et de favoriser la croissance... » C'est peut-être le cas de la DGE mais en aucun cas celui de la DGCCRF. Toutes les Directions de ce Ministère n'ont pas les mêmes missions.

La DGE est bien une Direction de soutien aux entreprises. La DGCCRF ne l'est pas. Elle est une administration de contrôle des entreprises. Si effectivement elle participe à la relance de la croissance en améliorant la confiance des acteurs économiques, c'est surtout en protégeant les consommateurs et en sanctionnant les professionnels qui ne respectent pas les règles. Relancer la croissance oui, mais pas seulement en focalisant sur l'offre. La demande est une composante toute aussi importante. Comment faire tourner l'économie sans revenus, sans redistribution, sans prise en charge collective des besoins sociaux ? Impossible...

Ces rappels effectués, nous souhaitons vous rappeler la demande qui vous a été faite le 25 septembre. Il faut rétablir une organisation claire et cohérente pour la DGCCRF, avec une ligne hiérarchique verticale. Et cela doit passer par la sortie de la DGCCRF des structures interministérielles DDI et DIRECCTE.

Dernier point, les effectifs, après une année de stabilisation suivie de 15 petites créations d'emplois. 2015, nouvelle stabilisation. Oui, certes, vous nous répondrez « budget de l'Etat/ déficit/ économies... ». Mais vu la situation de la DGCCRF, cela ne peut tenir si l'on veut encore se targuer d'assurer une protection économique à nos concitoyens.

idéologies en profitent.

Messieurs les Ministres, l'entêtement que les gouvernements successifs, jusqu'au présent, mettent à dépecer et affaiblir Bercy n'est plus seulement discutable, contestable ou incompréhensible, il en devient presque suspect. Rétablir la confiance comme on l'avance souvent commence en interne, mais cela ne se décrète pas, pour cela il faut des actes. **Les agents en attendent.**

DGDDI

Il y a quelques temps, suite aux fortes mobilisations qui ont agité cette direction, vous aviez déclaré percevoir un profond malaise dans cette administration, malaise auquel il convenait de répondre.

Le message était en quelque sorte : « j'ai entendu, je vous ai compris ». Ces réponses, quelles sont-elles ?

- un léger changement du plan pseudo stratégique pour la Douane, à savoir le maintien des directions régionales et des services y afférant (sous réserve des tentatives de la DGDDI d'opérer déjà quelques restructurations). On s'interroge sur la portée dans le temps de cette mesure, eu égard à la réforme territoriale qui est plus qu'en attente dans les cartons gouvernementaux.

- le deuxième geste est une forme d'amélioration ou plutôt d'adoucissement de l'incitation au départ, avec une pression grandissante à l'accord social.

- le troisième est un cycle de réunions concernant l'avenir des douaniers, cycle au demeurant assez navrant, pour l'instant, en termes de contenu.

- le quatrième doit être concrétisé aujourd'hui : il s'agit de la réduction d'un tiers de la purge habituelle en termes d'emplois. Notons qu'à ce rythme-là, la DGDDI tombera relativement rapidement sous le seuil des 15000 agents.

Les organisations syndicales concrétisaient les orientations budgétaires subies pendant des années, en indiquant que chaque jour de l'année, c'est un emploi par jour qui disparaissait, chez les agents des Douanes. Pour l'exercice à venir, vous nous faites grâce du dernier trimestre ... Difficile de trouver là un motif de réjouissance. Partant de ce constat, on ne sait plus trop ce que vous avez entendu. Mais en tout cas, vous ne l'avez pas entendu fort. Pour notre part, nous aussi, nous avons entendu des choses. Lors du premier groupe de travail consacré au dédouanement notamment. On nous a parlé, par exemple, de « parts de marché » (même si c'était entre guillemets) ou également de « solidité de l'auditabilité ». Ou encore d'un super service capable avec une cinquantaine d'agents de traiter les 2/3 du dédouanement, service réservé aux grands groupes. Nous espérons qu'il ne s'agit pas là d'une vision fondamentale de Bercy pour la Douane. Si c'est le cas (comme tend à le prouver le PSD), c'est plus qu'inquiétant et pas seulement pour les agents et les missions.

Toutes proportions gardées, la DGDDI est en quelque sorte l'enfant terrible de Bercy ces temps derniers. Il semble que la préoccupation majeure soit simplement de tourner la page d'une situation conflictuelle. Ni plus, ni moins.

Pour la DGDDI, pour ses missions et ses agents, c'est bien évidemment insuffisant. De ce fait, les agents ne vous entendent plus, ou en tout cas de moins en moins. Il nous appartient de tout faire pour porter leur voix, jusqu'à ce que vous les entendiez. Réellement.

L'administration Centrale

Personne ne s'émeut de la dégradation des conditions de travail, sauf les acteurs sociaux et préventeurs qui ne peuvent que constater et alerter sur l'état de souffrance qui s'y développe dangereusement.

Au delà de la pseudo sanctuarisation des moyens alloués à la politique ministérielle de l'Action sociale (pourquoi fausse ? parce que les moyens baissent), le SG en particulier, dont les pouvoirs sont parait-il étendus (cf. arrêté de sept 2014) coordonne en son sein toutes les fonctions support et les services sans lesquels vos propres cabinets ne pourraient pas fonctionner : Communication, informatique et GRID, immobilier, aménagement des bureaux, entretien, opérations comptables et financières, gestion de vos personnels fonctionnaires, comme ceux de droit public et privé et aussi la sécurité interne et externe ou bien le service auto par exemple qui a fait grand bruit dans la presse il y a peu...

Votre secrétariat général est-il condamné à voir fondre ses effectifs comme neige au soleil, dans l'indifférence la plus générale, voire sans aucun signe de reconnaissance du travail effectué et de ses sujétions particulières. Faut-il rappeler ici la situation dans laquelle se retrouve aujourd'hui un chauffeur qui s'est vu retirer son permis alors qu'il effectuait une « mission impossible » à la demande d'un de vos cabinets ou encore la situation qui prévaut au SIRCOM ?

INSEE :

Devant l'affaiblissement de l'INSEE dû aux baisses des effectifs et aux coupes budgétaires, un constat s'impose : l'INSEE n'a plus les moyens d'assurer toutes ses missions. La demande de statistique et d'information économique et sociale exprimée au CNIS et adressée à l'INSEE est importante, elle augmente. **Abandon de missions et/ou externalisations guettent : à se demander si ce n'était pas l'objectif recherché.**

Sur les tableaux et chiffres communiqués

Outre que les documents envoyés tardivement, nous nous interrogeons sur leur utilité et leur visibilité réelles. Absence de comparaisons possibles sur plusieurs années, alors que nous sommes en budget triennal ; impossibilité de percevoir les réalités concrètes de ces chiffres et tableaux, il reste beaucoup à faire pour améliorer l'information budgétaire au sein de Bercy...

Ainsi, l'examen des chiffres sur la CCRF nous alerte. On essaie de nous faire croire qu'il y a eu stabilisation des effectifs, voire 15 emplois créés en 2014. Ces annonces donnent le sentiment d'une prise en compte de l'importance du réseau CCRF par son ministre de tutelle. C'est un leurre. Dans les faits, le Plafond d'emplois autorisés a chuté de moins 38 ETPT entre 2014 et 2015, ce qui réduit de 1, 2% la marge de manœuvre de la DGCCRF.

Que dire alors des suppressions d'emplois et d'ETPT dans les directions et services où ils sont clairement annoncés comme à la DGFIP (programme 156), à la DGDDI (programme 302) ou au secrétariat général (programme 218) et à la DGE (programme 134) avec -30 ou -35 ETPT car selon les documents on ne sait plus très bien où est le bon chiffre même si nous avons compris les transferts vers l'agence du numérique et le CSRH du SG/DRH/DRH 2, pour la gestion des corps techniques). Tout est-il vraiment fait pour que chacun comprenne le budget ?

Revue des missions

Vous avez évoqué la « revue des missions ». Comment la faire aujourd'hui en si peu de temps ? L'équation est impossible car plusieurs niveaux de projets se chevauchent, notamment avec la réforme sur la fusion des régions et celle sur la nouvelle Réorganisation territoriale de l'État qui prévoit un nombre de régions -sous tutelle des préfets- moindres... Ces divers projets suscitent des inquiétudes majeures qu'il vous appartient de clarifier sans bâcler la concertation dans un calendrier prévu pour la fin 2015.

Car, la situation de Bercy que nous évoquons ne concerne pas seulement les agents et les missions de Bercy. Nous parlons aussi du rôle de l'action publique dans la régulation de l'économie et dans la cohésion sociale. Celle-ci est bien mal en point. On sait qui et quelles idéologies en profitent.

Messieurs les Ministres, l'entêtement que les gouvernements successifs, jusqu'au présent, mettent à dépecer et affaiblir Bercy n'est plus seulement discutabile, contestable ou incompréhensible, il en devient presque suspect. Rétablir la confiance comme on l'avance souvent commence en interne. Mais, cela ne se décrète pas, pour cela il faut des actes. Les agents en attendent.

